



RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS RICHELIEU

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Régie de l'Aqueduc Intermunicipale du Bas Richelieu tenue par voie vidéoconférence, ce mercredi 10 février 2021 à 18h23.

PRESENTS A CETTE VIDÉOCONFÉRENCE :

Madame Chantal Denis, mairesse, municipalité St-Antoine-sur-Richelieu
Madame Ginette Thibault, mairesse, municipalité St-Denis-sur-Richelieu
Monsieur Marc Lavigne, maire, municipalité St-Charles-sur-Richelieu
Monsieur Michel Robert, maire, municipalité St-Marc-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale, municipalité de St-Mathieu de Beloeil

Madame Danielle Duchesne, adjointe administrative
Monsieur Luc Brouillette, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte et présidée à 18h23 par Monsieur Marc Lavigne, président
Monsieur Luc Brouillette fait fonction de secrétaire de la réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 janvier 2021
3. a) Rapport sur la qualité de l'eau / janvier 2021
b) Rapport de fuites / janvier 2021
4. Comptes à payer – janvier 2021
5. Rapport d'analyse de vulnérabilité
6. Autorisation de signatures – lettres d'entente no.2 et 3.
7. Embauche – Poste secrétaire-trésorière adjointe
8. Période de questions
9. Levée de la séance

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'assemblée ayant été dûment convoquée

2021.02.007 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Madame Ginette Thibault

Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers de la Régie puissent y participer par vidéoconférence.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 13 JANVIER 2021

2021.02.008 Il est proposé par: Monsieur Normand Teasdale
appuyé par: Madame Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2021, soit accepté, tel que présenté, avec dispense de lecture. Le président s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

3. a) **RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU / JANVIER 2021**

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport présenté.

b) **RAPPORT DE FUITES / JANVIER 2021**

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport présenté.

4. **COMPTES À PAYER / JANVIER 2021**

2021.02.009 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Madame Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de janvier 2021 représentant la somme de quatre cent quatre-vingt-treize mille neuf cent six dollars et quatre-vingt-sept cents (493 906.87\$) soient acceptés et payés en totalité, et ce, avec dispense de lecture. Le président de l'assemblée s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

5. **RAPPORT D'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ**

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport présenté.

6. **AUTORISATION DE SIGNATURES – LETTRES D'ENTENTE NO.2 ET 3.**

2021.02.010 Il est proposé par: Madame Ginette Thibault
appuyé par: Monsieur Normand Teasdale

Et résolu à l'unanimité que le directeur général et le président soient autorisés à signer les lettres d'entente no. 2 – Abolition du poste de comptable et création du poste de secrétaire-trésorière adjointe et no. 3 - vacances au poste de secrétaire-trésorière adjointe.

7. **EMBAUCHE – POSTE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

2021.02.011 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Madame Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité que Madame Geneviève Chartier soit embauchée au poste de secrétaire-trésorière adjointe selon les conditions prévues à la convention collective et ses amendements.

8. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

2021.02.012 Il est proposé par : Monsieur Normand Teasdale

appuyé par: Madame Ginette Thibault

Et résolu à l'unanimité que la présente séance soit déclarée close à 18h26.